

Hebdo Canada

Ref.



Volume 5, No 29
(Hebdomadaire)

le 20 juillet 1977

Ottawa, Canada.

Rapport de l'O.N.E. sur le transport du gaz de l'Alaska	1
Un champ de carburant à explorer: la forêt	2
Prêt au Kenya pour levé géologique ..	2
Programme d'épanouissement culturel	3
L'utilisation du système métrique ...	3
Lancement du brise-glaces Pierre Radisson	4
Venez voir les étoiles... ..	4
Baisse du nombre de morts accidentelles	4
Mises en chantier en avril	5
La chronique des arts	5
"Les secrets du grenier" peuvent recéler d'agréables surprises	6
Nouveau président du CN	6
Nouvelles brèves	6

Rapport de l'O.N.E. sur le transport du gaz de l'Alaska

Dans un rapport rendu public le 4 juillet dernier, l'Office national de l'énergie se dit favorable à la construction, le long de la route de l'Alaska, d'un pipe-line de 48 pouces de diamètre qui permettrait d'acheminer le gaz naturel depuis le delta du Mackenzie (Alaska) jusqu'au sud du Canada où il serait exporté sur le marché américain.

L'Office a choisi la demande de construction présentée par le Groupe *Foothills* (Yukon), qui est une société relativement petite, parmi les demandes de plusieurs autres sociétés. (La *Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd.* est un consortium formé de quinze importantes sociétés.) La *Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd.* proposait de construire un pipe-line longeant en partie la vallée du Mackenzie.

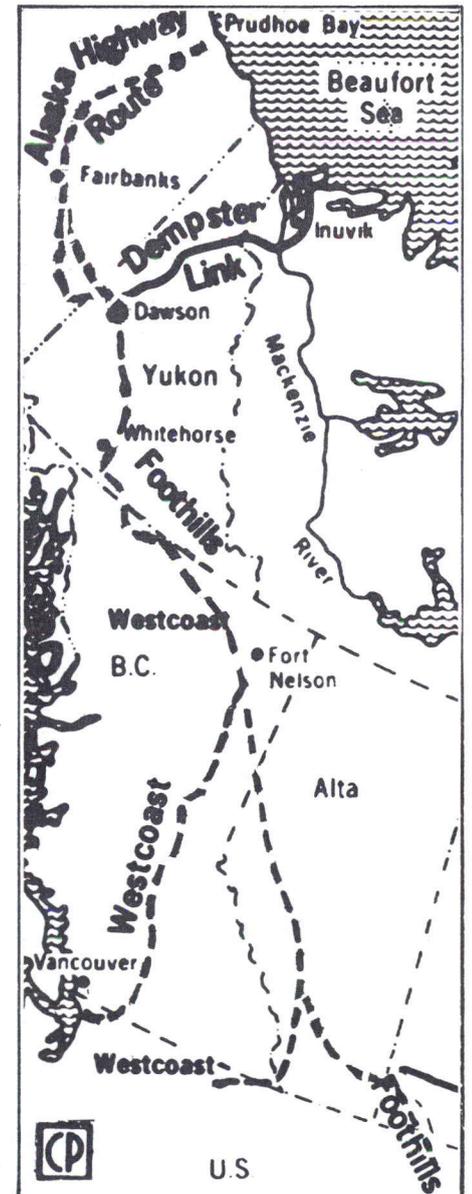
Selon le rapport, malgré les avantages économiques qu'aurait apporté au Canada ce deuxième choix, le prix à payer pour les conséquences sociales et "environnementales" ont amené l'Office à opter pour la construction d'un pipe-line le long de la route de l'Alaska, construction qui offrirait plus de possibilités pour l'industrie canadienne. Le projet présenté par la *Foothills* (Yukon) permettra une plus grande participation du Canada à l'entreprise que ne le fait celui de la *Canadian Arctic Gas Pipeline* avec un tracé suivant la vallée du Mackenzie.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a déclaré que le gouvernement étudierait le rapport de l'Office national de l'énergie "très soigneusement, et qu'il en serait de même du rapport de la commission Berger (Voir *Hebdo Canada*, 25 mai 1977, p. 1.), du rapport de la commission Lysyk et de toute autre étude relative à la construction du pipe-line".

On estime que le coût total de la construction, d'après la demande faite par le Groupe *Foothills* (Yukon), se montera à quelque huit milliards. Ce chiffre comprend le coût d'une dérivation de la canalisation devant acheminer le gaz depuis l'ouest de l'Arctique canadien jusqu'à Dawson (Yukon).

L'Office estime que les travaux amèneront la création d'environ 9 800 emplois pendant les trois ou quatre années que durera la construction; (2 000 nouveaux emplois dépendront directement des travaux.)

En février 1977, le Groupe *Foothills* (Yukon) proposait la construction d'une "canalisation directe" traversant le Yukon, puis longeant plus ou moins



Les lignes pointillées indiquent les trajets de pipe-lines recommandés par l'O.N.E.



20 juil. 77